

Dossier N° : 21435861  
Démarche : Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie  
Organisme : Service Eau Littoral Biodiversité  
Ce dossier est **en construction**.

## Historique

Déposé le : 19 décembre 24 09:36

## Identité du demandeur

Email : peggy.cagna-deschamps@totalenergies.com  
SIRET : 52922174900029  
SIRET du siège social : 52922174900011  
Dénomination : TOTALENERGIES RAFFINAGE FRANCE  
Forme juridique : SAS, société par actions simplifiée  
Capital social : 190 593 116 €  
Libellé NAF : Raffinage du pétrole  
Code NAF : 19.20Z  
Date de création : 10 décembre 2010  
État administratif : en activité  
Effectif mensuel 11/2024 de l'établissement (URSSAF ou MSA) : 1 634,93  
Effectif moyen annuel 2023 de l'unité légale (URSSAF ou MSA) : 3 761,93  
Effectif (ISPF) : 2 000 à 4 999 salariés  
Code effectif : 51  
Adresse : TOTALENERGIES RAFFINAGE FRANCE

ROUTE INDUSTRIELLE

76700 GONFREVILLE L'ORCHER  
FRANCE

# Formulaire

## 1 - Présentation de la demande

### Description de la demande

Les goélands argentés sont présents sur le site de la Plateforme Normandie (site raffinerie et site pétrochimie). Ils construisent leur nid à proximité d'équipements importants pour la sécurité ou pour l'environnement, cela nous empêche d'intervenir pour de la maintenance préventive ou curative. En effet les goélands sont agressifs avec les intervenants et avec les opérateurs réalisant leurs tournées.

### Est-ce votre première demande ?

Oui

## 2 - Votre identité

### Civilité du signataire de la demande :

M.

### Nom et prénom du signataire de la demande :

CONGIA Thierry

### Fonction du signataire de la demande :

Responsable Environnement

### Nom et prénom du chargé de projet :

CAGNA DESCHAMPS Peggy

### N° de téléphone du chargé de projet :

06 19 78 26 03

### E-mail du chargé de projet :

peggy.cagna-deschamps@totalenergies.com

## 3 - Objet de la demande

### Destruction de spécimens d'espèces animales protégées par stérilisation

Oui

### Perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées par effarouchement

Oui

## 4 - Identification des spécimens

### Espèce ciblée par les opérations : le Goéland argenté

### Nombre de couples :

Non communiqué

### et/ou nombre de spécimens :

Non communiqué

**et/ou nombre de nids :**

65

**Espèce :**

Goéland marin (Larus marinus)

**Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :**

Non communiqué

**Nombre de couples :**

Non communiqué

**et/ou nombre de spécimens :**

Non communiqué

**et/ou nombre de nids :**

22

**Quelle est la finalité de l'opération ?**

Sélectionnez un ou plusieurs choix.

**Prévention de dommages à l'élevage**

Non communiqué

**Prévention de dommages aux pêcheries**

Non communiqué

**Prévention de dommages aux cultures**

Non communiqué

**Prévention de dommages à la propriété**

Oui

**Protection de la santé publique**

Non communiqué

**Protection de la sécurité publique**

Oui

**Motif d'intérêt public majeur**

Non communiqué

**Autres (à préciser ci-dessous)**

Oui

**Précisez l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale**

L'intégralité des ressources alimentaires des goélands se situe hors du site. La proximité de la mer et de ses ressources halieutiques ne permet pas de limiter l'accès aux différentes ressources alimentaires des goélands.

Nous mettons en œuvre des mesures de prévention : la collecte des déchets et des plastiques, et nous utilisons des poubelles fermées afin de réduire la disponibilité des denrées alimentaires. En effet, les goélands profitent de l'activité humaine, des déchets et des plastiques pour les utiliser comme matériaux. Cette action permet de freiner la construction des nids sur les toitures de nos installations et de diminuer l'effet attractif d'un site.

L'effarouchement des goélands par la circulation et les déplacements ciblés de nid à nid d'un robot Stérilisateur Effaroucheur Mobile tout au long de la période de reproduction est une mesure qui permet d'instaurer un environnement hostile pour l'incubation et l'élevage.

La présence de ces oiseaux génère un risque pour les opérateurs lors de leurs tournées de contrôle et empêche la réalisation de maintenance préventive et/ou curative sur des équipements importants pour la sécurité ou pour l'environnement.

## **5 - Modalités et techniques de l'opération ?**

### **5.1 - Destruction**

**Destruction des nids :**

Non communiqué

**Destruction des oeufs :**

La stérilisation des œufs est réalisée par pulvérisation d'une solution rendant la coquille étanche. Ceci interrompt le développement de l'embryon en début d'incubation et empêche son pourrissement qui entraînerait une reponte. Cette stérilisation est réalisée par pulvérisation avec le S.E.M. (Stérilisateur Effarouchement Mobile). Le produit utilisé est de l'huile de Colza biologique.

**Destruction des animaux :**

**Par des animaux prédateurs**

Non communiqué

**Sans objet**

Non communiqué

**Si vous avez choisi une ou plusieurs méthodes de destruction d'animaux ci-dessus, précisez les modalités.**

Non communiqué

**Autres moyens de destruction :**

Non communiqué

**Si besoin, vous pouvez détailler les opérations de destruction ci-dessous :**

Non communiqué

## 5.2 - Perturbation intentionnelle

Si vous ne faites pas de demande de dérogation pour des opérations d'effarouchement, merci de passer directement à la question 6.

Par quel moyen sera-t-il procédé à la perturbation intentionnelle ?

**Utilisation d'animaux sauvages prédateurs**

Oui

**Utilisation d'animaux domestiques**

Non communiqué

**Utilisation de sources lumineuses**

Non communiqué

**Utilisation d'émissions sonores**

Oui

**Utilisation de moyens pyrotechniques**

Non communiqué

**Utilisation d'armes de tir**

Non communiqué

**Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle**

Oui

**Autre**

Non communiqué

**Merci d'en préciser les modalités.**

Les fauconniers effarouchent par le robot S.E.M. (Stérilisateur Effarouchement Mobile) ainsi qu'à l'aide de buses de Harris.

**Si besoin, vous pouvez détailler les opérations de perturbation intentionnelle ci-dessous.**  
Le S.E.M. est conçu pour se déplacer sur des toitures, ondulées fibro ou bac acier nervuré,

inaccessible à pied d'homme. Chaque nid est identifié et localisé par point GPS avant toute action d'effarouchement ou de stérilisation.

2. Le S.E.M. peut agir comme un prédateur, circulant d'un nid à l'autre, sous les attaques des goélands, il assure un effarouchement général.

3. Le S.E.M. est équipé d'un pulvérisateur de stérilisant sur un bras articulé, une caméra et le retour vidéo permet le recensement du nombre d'œuf et le contrôle visuel de la stérilisation.

4. Le S.E.M. est piloté par radio commande, à partir d'une nacelle-camion 3 B – 16 mètres positionnée à différents points sur le pourtour des bâtiments donnant vu sur chaque pente de toiture à traiter. EGEF fourni la prestation du camion nacelle.

5. Le S.E.M. est un matériel professionnel. Le S.E.M. est sécurisé par une ligne de vie mobile reliée à la nacelle

## **6 - Qualification de la ou des personnes chargées de l'opération**

### **Nom, prénom**

BOUTEILLE, Jérémie

### **Organisme de rattachement**

EGEF (Entreprise Générale d'Effarouchement Fauconnerie et Capture Pigeons)

### **Formation en biologie animale**

Non communiqué

### **Précisions sur la formation**

Non communiqué

### **Formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces**

Non communiqué

### **Précisions sur la formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces**

Non communiqué

### **Expérience à la pratique des inventaires**

Non communiqué

### **Précisions sur l'expérience à la pratique des inventaires**

Non communiqué

### **Autre formation**

Oui

**Précisions sur la formation**

Formation par Mr Lefranc, référent en ornithologie en charge de la formation des collaborateurs EGEF

**Nom, prénom**

DAVAU, Emmanuel

**Organisme de rattachement**

EGEF (Entreprise Générale d'Effarouchement Fauconnerie et Capture Pigeons)

**Formation en biologie animale**

Non communiqué

**Précisions sur la formation**

Non communiqué

**Formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces**

Non communiqué

**Précisions sur la formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces**

Non communiqué

**Expérience à la pratique des inventaires**

Non communiqué

**Précisions sur l'expérience à la pratique des inventaires**

Non communiqué

**Autre formation**

Oui

**Précisions sur la formation**

Formation par Mr Lefranc, référent en ornithologie en charge de la formation des collaborateurs EGEF

**7 - Période demandée pour les opérations**

Quelle est la période ou la date demandée pour mener les opérations ?

avril à juin

**8 - Date à laquelle vous souhaitez obtenir l'arrêté d'autorisation**

Merci de préciser à quelle date vous souhaitez obtenir votre arrêté de dérogation :

01 avril 2025

**9 - Lieux de l'opération**

Précisez le département :

76 – Seine-Maritime

Précisez la commune :

Gonfreville-l'Orcher (76700)

**Code Postal :**

76700

**Département :**

76 – Seine-Maritime

## **10 - Compte rendu de l'opération**

**Comment sera établi le compte rendu de l'opération ?**

Compte-rendu sous forme de pdf transmis par mail + fichier excel avec coordonnées GPS pour déclaration ODIN

## **11 - Justification de la demande**

### **11.1 - Les mesures mises en place pour prévenir la fréquentation des goélands en milieu urbain**

**Mesures limitant l'accès des goélands aux ressources alimentaires :**

L'intégralité des ressources alimentaires des goélands se situe hors du site. La proximité de la mer et de ses ressources halieutiques ne permet pas de limiter l'accès aux différentes ressources alimentaires des goélands.

Nous mettons en œuvre des mesures de prévention : la collecte des déchets et des plastiques, et nous utilisons des poubelles fermées afin de réduire la disponibilité des denrées alimentaires. En effet, les goélands profitent de l'activité humaine, des déchets et des plastiques pour les utiliser comme matériaux. Cette action permet de freiner la construction des nids sur les toitures de nos installations et de diminuer l'effet attractif d'un site.

**Mesures non létales ni délibérément mutilantes ou blessantes permettant d'éviter la construction par ces oiseaux de nids sur les toits :**

L'effarouchement des goélands par la circulation et les déplacements ciblés de nid à nid d'un robot Stérilisateur Effaroucheur Mobile tout au long de la période de reproduction est une mesure qui permet d'instaurer un environnement hostile pour l'incubation et l'élevage.

**Mesure compensatoire prise en faveur du Goéland argenté**

Non communiqué

### **11.2 - Zones de nidification et impact des opérations**

**Zone(s) de nidification connue(s) sur le territoire de la communes**

- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'40"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'45"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'53"E
- Un point situé à 49°28'45"N 0°12'53"E

- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'41"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'40"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'48"E
- Un point situé à 49°28'36"N 0°13'45"E
- Un point situé à 49°28'37"N 0°13'47"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'23"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'24"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'25"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°13'30"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'31"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'29"E
- Un point situé à 49°28'29"N 0°13'32"E
- Un point situé à 49°28'29"N 0°13'34"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'35"E
- Un point situé à 49°28'31"N 0°13'32"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'30"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'31"E
- Un point situé à 49°28'33"N 0°13'3"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'10"E
- Un point situé à 49°28'33"N 0°13'10"E

**Plan de la ville / du site avec identification de la(des) zone(s) à traiter :**

- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'40"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'45"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'53"E
- Un point situé à 49°28'45"N 0°12'53"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'41"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'41"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'40"N 0°12'50"E

- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'48"E
- Un point situé à 49°28'36"N 0°13'45"E
- Un point situé à 49°28'37"N 0°13'47"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'23"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'24"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'25"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'25"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°13'30"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'31"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'29"E
- Un point situé à 49°28'29"N 0°13'32"E
- Un point situé à 49°28'29"N 0°13'34"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'35"E
- Un point situé à 49°28'31"N 0°13'32"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'30"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'31"E
- Un point situé à 49°28'33"N 0°13'3"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'10"E
- Un point situé à 49°28'33"N 0°13'10"E

#### **Analyse du risque de report de couples de goélands depuis les zones de nidification connues vers les différents secteurs adjacents :**

A ce jour, il n'a pas été constaté de report significatif de la population de goélands sur des zones adjacentes.

#### **Évaluation de la population totale des goélands et du ratio des impacts produits par la dérogation :**

La présence de 130 goélands a été constatée avant la première session d'effarouchement (couples reproducteurs et quelques individus autres). Après la deuxième semaine d'effarouchement 70 goélands étaient présents (couples reproducteurs encore en activité et certains ayant abandonné le nid mais par encore le site).

## **12 - Rapport annuel**

**Cette partie est destinée à recueillir le bilan de la campagne précédente. S'il s'agit de votre première demande, vous pouvez passer directement à la question 13.**

Cette section remplace l'envoi du bilan de la ville mais doit être détaillée de la même façon.

#### **Rappel de la justification de la demande N-1 :**

Les goélands installent leur nid à proximité d'équipements importants pour la sécurité et/ou l'environnement. Cela empêche la réalisation de maintenance préventive et/ou curative sur les équipements. D'autre part, les opérateurs sont gênés pour réaliser leurs tournées, les goélands étant agressifs.

## **Description des mesures de prévention prises pour limiter l'installation des oiseaux nicheurs (dispositifs empêchant le cantonnement des goélands, gestion des déchets...) :**

Nous mettons en œuvre des mesures de prévention : la collecte des déchets et des plastiques, et nous utilisons des poubelles fermées afin de réduire la disponibilité des denrées alimentaires. En effet, les goélands profitent de l'activité humaine, des déchets et des plastiques pour les utiliser comme matériaux. Cette action permet de freiner la construction des nids sur les toitures de nos installations et de diminuer l'effet attractif d'un site.

### **Ces mesures préventives ont-elles eu l'effet attendu ?**

L'intégralité des ressources alimentaires des goélands se situe hors du site. La proximité de la mer et de ses ressources halieutiques ne permet pas de limiter l'accès aux différentes ressources alimentaires des goélands.

## **12.1 - Bilan des opérations de stérilisation**

**Déroulement des opérations de stérilisation des œufs. Si vous n'avez mené que des opérations d'effarouchement, merci de passer directement à la question 12.3.**

### **Date du 1er passage :**

06 mai 2024

### **Durée de l'intervention (en jours) :**

5

### **Date du 2nd passage :**

27 mai 2024

### **Durée de l'intervention (en jours) :**

5

### **Quel produit a été utilisé ?**

Huile de colza biologique

### **Cartographie des zones traitées :**

- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'40"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'45"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'53"E
- Un point situé à 49°28'45"N 0°12'53"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'41"N 0°12'51"E

- Un point situé à 49°28'40"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'48"E
- Un point situé à 49°28'36"N 0°13'45"E
- Un point situé à 49°28'36"N 0°13'45"E
- Un point situé à 49°28'37"N 0°13'47"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'23"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'24"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'25"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°13'30"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'31"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'29"E
- Un point situé à 49°28'29"N 0°13'32"E
- Un point situé à 49°28'29"N 0°13'34"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'35"E
- Un point situé à 49°28'31"N 0°13'32"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'30"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'31"E
- Un point situé à 49°28'33"N 0°13'3"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'10"E
- Un point situé à 49°28'33"N 0°13'10"E

**Merci d'expliquer, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines zones n'ont pu être traitées.**

Non communiqué

## **12.2 - Les résultats chiffrés des opérations**

**Seule la stérilisation des œufs de Goéland argenté (*Larus argentatus*) est autorisée, sous couvert de l'autorisation préfectorale qui vous a été délivrée. Les comptages des nids, œufs et poussins de Goélands bruns et marins doivent figurer dans des tableaux distincts, afin que le suivi de ces populations soit facilement analysable.**

## **12.3 - Bilan de la campagne d'effarouchement**

**Si vous n'avez pas mené de campagne d'effarouchement, merci de passer à la question 13.**

**Merci de fournir le calendrier d'interventions.**

- 1er passage : les 6, 7, 8, 9 et 10 mai 2024
- 2eme passage : les 27, 28, 29, 30 et 31 mai 2024.

**Quelle(s) méthodologie(s) a(ont) été utilisée(s) au cours des opérations d'effarouchement ?**

Les fauconniers effarouchent par le robot S.E.M. (Stérilisateur Effarouchement Mobile) ainsi qu'à l'aide de buses de Harris. La présence de prédateurs conjuguée à la non-réussite de la nidification diminuera à moyen terme les nuisances et le nombre de goélands sur site.

**Quelle(s) zone(s) étai(en)t ciblée(s) ?**

- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'40"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'45"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'53"E
- Un point situé à 49°28'45"N 0°12'53"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'52"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°12'51"E
- Un point situé à 48°28'44"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'41"N 0°12'51"E
- Un point situé à 49°28'40"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'39"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'50"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'49"E
- Un point situé à 49°28'38"N 0°12'48"E
- Un point situé à 49°28'36"N 0°13'45"E
- Un point situé à 49°28'37"N 0°13'47"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'23"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'24"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'25"E
- Un point situé à 49°28'42"N 0°13'30"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'31"E
- Un point situé à 49°28'43"N 0°13'29"E
- Un point situé à 49°28'29"N 0°13'32"E
- Un point situé à 49°28'29"N 0°13'34"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'35"E
- Un point situé à 49°28'31"N 0°13'32"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'30"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'30"E
- Un point situé à 49°28'30"N 0°13'31"E
- Un point situé à 49°28'33"N 0°13'3"E
- Un point situé à 49°28'44"N 0°13'10"E
- Un point situé à 49°28'33"N 0°13'10"E

**Espèces :**

Autre (à préciser)

**Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :**

Goélands argentés + goélands marins

**Nombre de spécimens :**

130

**Quel a été l'effet de l'effarouchement sur ces populations ?**

Non communiqué

**Espèce :**

Autre (à préciser)

**Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :**

Goélands argentés + goélands marins

**Nombre de spécimens :**

70

**En cas d'opérations menées par un fauconnier à l'aide d'oiseaux de proie, combien y-a-t-il eu de captures accidentelles ?**

0

## **12.4 - Évaluation de la mise en œuvre de la dérogation**

**Combien d'animaux ont été transférés en centre de soins ?**

0

**Cartographie des reports constatés sur des zones urbaines adjacentes aux secteurs traités, y compris dans les communes limitrophes :**

**Quel est le pourcentage de la population de Goélands argentés présente sur le site, impactée par les opérations ?**

Non communiqué

## **13 - Expression libre**

**Si vous souhaitez laisser un commentaire ou porter à la connaissance de la DREAL tout élément qui vous semble important et que vous n'avez pas réussi à intégrer dans le questionnaire, merci de les indiquer ici.**

La demande de dérogation est souhaitée pour le site de la pétrochimie et pour le site de la raffinerie. Jusqu'à ce jour, seul le site de la pétrochimie avait une dérogation pour stériliser, effaroucher.

## **14 - Pièce complémentaire**

## **15 - Engagement**

**Engagement**

Oui

## **Annotations privées**

**1. La description de la demande est-elle clairement précisée?**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**2. Le signataire de la demande est-il bien identifié?**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**3. L'objet de la demande correspond-il réellement à la demande???**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**4. Le nombre de couples/nids/spécimens justifie-t-il une opération???**

Non communiqué

**Si doute, voir avec le chef d'unité**

Non communiqué

**5. La (ou les) finalité de l'opération est-elle bien précisée et cohérente???**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**6. Les modalités techniques sont-elles précisées???**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**7. Les intervenants sont-ils bien qualifiés???**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**8. La période est-elle cohérente par rapport à la demande et à la présence du Goéland argenté???**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**9. Les modalités de CR sont-elles satisfaisantes???**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**Autres observations**

Non communiqué

# Messagerie

Email automatique, 19 décembre 24 09:36

[Votre dossier n° 21435861 a bien été déposé (Dérogação à la protection stricte du Goéland argenté...)] Bonjour, La DREAL Normandie vous confirme la bonne réception de votre dossier n° 21435861 concernant la téléprocédure Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie et concernant votre demande : Les goélands argentés sont présents sur le site de la Plateforme Normandie (site raffinerie et site pétrochimie). Ils construisent leur nid à proximité d'équipements importants pour la sécurité ou pour l'environnement, cela nous empêche d'intervenir pour de la maintenance préventive ou curative. En effet les goélands sont agressifs avec les intervenants et avec les opérateurs réalisant leurs tournées. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/21435861> Si vous avez des questions concernant votre dossier, vous pouvez contacter le service ressources naturelles de la DREAL Normandie :- par téléphone au 02 76 00 07 04- par courriel à l'adresse : [srn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:srn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr) Bonne journée,